



Service des Loisirs
Ste-Odile

GUIDE DU PARENT – CAMP DE JOUR 2021

Mise à jour du 26 juin 2021

Chers parents,

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous pouvons enfin dire que nous sommes sur la voie du retour à la normale. Après un été 2020 lourdement hypothéqué, nous pourrions en 2021 tenir une offre de camp de jour quasi régulière.

**De plus, nous sommes de retour dans nos nouvelles installations 100%
rénovées de l'École Ste-Odile.**

Nous pourrions ainsi profiter de nombreux locaux lumineux et bien ventilés, de 2 gymnases, de nouveaux blocs sanitaires, d'un local de bricolage, d'une belle cour aménagée et plus encore...

Le présent Guide vise à vous informer des efforts que nous avons déployés et des nouvelles procédures que nous mettons en place pour répondre au contexte de COVID-19, tout en continuant d'offrir un service de qualité pour notre clientèle.

Toutefois, nous ne pouvons garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion et vous devez être en accord avec les risques associés à la participation de votre enfant à nos activités.

1. Dans quel contexte se fera le camp de jour 2021

Notre offre de service se fera dans le respect des 4 grands indicateurs qui nous ont été prescrits par l'Institut de la Santé Publique de Québec (INSPQ), soit :

- **Distanciation physique**
Favoriser un espace de 1 mètre entre les participants et organiser l'environnement physique permettant le maintien de cette distance entre tous les individus.

- **Activités extérieures**
Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs. S'assurer d'un aménagement adéquat pour le partage des espaces tels que gymnases et autres locaux.
- **Limitation des contacts physiques**
Réduire les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel entre les participants (crayons, pinceaux, ciseaux...)
- **Mesures d'hygiène**
Appliquer et faire respecter les règles sanitaires, dont le nettoyage et la désinfection des locaux, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Le Service des Loisirs Ste-Odile mettra en place des mesures de protection conformes aux 4 indicateurs de l'INSPQ, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus. Cependant, il sera de la responsabilité de toute personne, notamment des participants et de leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par le Service des Loisirs Ste-Odile.

2. Comment se feront l'accueil et le départ des enfants au Camp de jour

Camp de jour

- **L'ACCUEIL des enfants se fera dans la COUR DE L'ÉCOLE du côté nord de 9h00 à 9h10.**
- **AUCUN enfant ne sera admis au camp après la période d'accueil.**
- Les parents et les enfants doivent attendre à l'extérieur de la cour d'école jusqu'à l'ouverture de la porte par les coordonnateurs. Vous pourrez par la suite vous diriger vers l'animateur de votre enfant. Les groupes d'âge et les listes d'accueil vous seront indiqués.
 - **En cas de pluie :** L'accueil des enfants se fera à l'intérieur. L'entrée se fera par la porte du gymnase située dans la cour d'école du côté nord. Notez



que l'accès se fera progressivement, afin d'éviter un trop grand nombre de parents simultanément à l'intérieur.

Les parents seront autorisés à entrer à l'intérieur à condition de porter un couvre-visage et de se désinfecter les mains (même en zone verte).



- Si vous désirez discuter avec l'animateur de votre enfant ou un membre de notre équipe, **vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur et à l'extérieur (même en zone verte) et garder une distance sécuritaire avec ceux-ci, ainsi que tous les autres enfants et parents.**
- **LE DÉPART des enfants se fera dans la COUR DE L'ÉCOLE du côté nord à 15h30.**
- Les parents doivent attendre à l'extérieur de la cour d'école jusqu'à l'ouverture de la porte par les coordonnateurs. Vous pourrez par la suite vous diriger vers l'animateur de votre enfant. Les groupes d'âge et les listes d'accueil vous seront indiqués.
- Des frais de 10\$ seront appliqués dès 15h45 en cas de retard d'un parent. En raison des ratios imposés par l'INSPQ, il sera impossible d'envoyer votre enfant au service de garde en cas de retard de votre part, même pour un dépannage d'exception.

Service de garde

(Si votre enfant est inscrit à ce service supplémentaire)

- Les heures d'ouverture du **Service de Garde** seront de 7h00 à 8h50 le matin et de 15h30 à 18h00 le soir.
- **L'ACCUEIL et le DÉPART des enfants se feront par la PORTE DU SERVICE DE GARDE située du côté sud de la cour d'école.**
- Les parents seront autorisés à entrer à l'intérieur à condition de porter un couvre-visage et de se désinfecter les mains.



Les périodes d'accueils et de départs seront des moments qui demanderont une grande collaboration de la part des parents.

3. Quels sont les ajustements d'encadrement liés à la COVID-19

- Les ratios d'encadrement sont revus à la baisse selon certains groupes d'âge :
 - 1 animateur pour 10 enfants de 5-6 ans (anciennement 1 pour 15)
 - 1 animateur pour 12 enfants de 7 et 8 ans (anciennement 1 pour 15)
 - 1 animateur pour 15 enfants de 9 à 13 ans (inchangé)
- Nous pourrons fréquenter les piscines, les pataugeoires et les jeux d'eau publics. Nous devons cependant faire des réservations au préalable, ce qui pourrait avoir un impact sur le nombre de fois où nous pourrons nous y rendre.
- Des déplacements en transport en commun et autobus nolisés devront être effectués pour certaines activités. Le port du couvre-visage est *présentement* obligatoire pour tous les enfants.
- Les grandes sorties et activités spéciales annoncées sont toujours conditionnelles aux mesures sanitaires qui seront en vigueur à ce moment.

4. Que doivent avoir les enfants chaque jour dans leur sac de camps

- Le sac de camps d'un enfant doit obligatoirement être un sac à dos. Sa grosseur et son poids doivent être adaptés à l'âge de l'enfant.
- **Un couvre-visage (masque) qui devra être porté lorsque demandé. Il peut être de type médical ou fait de tissus.** Les masques ne sont pas fournis par les camps de jour, contrairement à l'école.
- Un lunch froid avec un « ice-pack ». Le sac à lunch doit être inclus dans le sac à dos, afin d'éviter de transporter deux sacs.

Nous n'avons pas de micro-ondes pour faire chauffer les repas ni de réfrigérateur pour les garder au frais. Les repas doivent être le plus complets et équilibrés possible :

- Une petite collation pour l'avant-midi (ex. : petits fruits)
- Un dîner (ex. : repas, breuvage, petits légumes, dessert léger)
- Une petite collation pour l'après-midi (ex. : craquelin, fromage)
- Une bouteille d'eau individuelle (obligatoirement en plastique ou en métal; pas de verre). Les abreuvoirs sur le site ne pourront être utilisés que pour remplir les bouteilles individuelles.
- Un maillot de bain
- Une serviette
- Une bouteille de crème solaire
- Une casquette ou un chapeau pour se protéger du soleil

5. Informations et communications

- Par souci écologique, les horaires de la semaine et les mémos de sorties ne seront plus imprimés et distribués aux enfants chaque semaine.
- Chaque vendredi, nous mettrons l'horaire de la semaine suivante disponible en téléchargement sur notre site web au :
<https://www.slsso.ca/camp-de-jour/>
- Nous vous suggérons aussi de suivre notre page Facebook où vous pourrez suivre nos communications et réalisations en cours d'été au :
<https://www.facebook.com/serviceloisirssteodile>

6. Quelles seront les mesures de sécurité et de prévention contre la COVID-19 au camp de jour

Comme mentionné, nous devons mettre en place et respecter plusieurs obligations exigées par l'INSPQ et la CNESST, afin de veiller à la sécurité de nos employés et des enfants que nous accueillerons cet été. Toutefois, nous tenons à mentionner l'importance de pouvoir le faire dans un contexte qui restera agréable et amusant pour les enfants et leurs animateurs.

Voici quelques-unes des mesures de prévention face à la COVID-19 qui seront appliquées, mais qui doivent encore être validées :

- Aucun parent ne pourra être admis dans les espaces intérieurs (exception des procédures de départs et arrivées les jours de pluie);
- Pour rencontrer un des coordonnateurs, vous devrez faire une demande de rendez-vous par courriel.
- Pour toutes questions, modifications d'inscriptions ou remboursements vous devrez faire votre demande via courriel au : **information@slso.ca**
- Les installations du camp seront nettoyées et désinfectées quotidiennement.
- Les surfaces fréquemment touchées (ex : poignées de portes, tables, chaises...) seront désinfectées plusieurs fois par jour.
- Les enfants devront se laver les mains plusieurs fois par jour.
- Les animateurs auront tous une bouteille de désinfectant pour les mains (de type Purell) accessible pour les enfants.

- Les animateurs devront porter un masque et une protection oculaire s'ils doivent faire une intervention directe et de proximité avec un enfant. Toutefois, ils ne seront pas tenus de les porter en tout temps lors des journées d'animation.
- Les consignes liées au port du masque ou couvre-visages sont en constante évolution. Nous adapterons nos pratiques selon les consignes en vigueur. C'est pourquoi les enfants doivent toujours avoir un masque ou couvre-visage en tout temps disponible dans leur sac de camps.

7. Procédure en situation de cas de COVID-19 au camp de jour :

Si un enfant débute sa journée au camp de jour et développe des symptômes s'apparentant à la COVID-19 durant la journée, voici la procédure que nous aurons, et que vous aurez, l'OBLIGATION de suivre selon les directives de l'INSPQ :

➤ **Quoi faire si un enfant présente des symptômes ?**

- Nous porterons une attention particulière à l'apparition des symptômes. Une procédure est établie, afin que l'enfant qui a des symptômes à son arrivée ou au cours de la journée au camp de jour soit retourné à la maison dès que possible.
- Si l'enfant présente une fièvre, de la toux ou de la difficulté à respirer, il doit être retiré du groupe. Les parents seront contactés et devront venir chercher leur enfant. En attendant l'arrivée du parent l'enfant :
 - ✓ Sera gardé à l'écart jusqu'à son départ. Il portera un masque de procédure, de même que le membre du personnel qui s'en occupera.
 - ✓ Un seul membre du personnel restera auprès de l'enfant en attendant son départ.
 - ✓ **Le parent devra se présenter dans les 60 minutes suivant l'appel par le camp de jour.** Assurez-vous qu'une personne désignée de votre entourage soit toujours disponible pour venir chercher votre enfant au besoin et que ses coordonnées soient indiquées dans le « Contact d'urgence » de votre fiche d'inscription.
- Si un enfant reçoit un diagnostic de COVID-19 et qu'il a fréquenté notre camp de jour, **un suivi sera fait par la Direction de la santé publique de notre région.** La date de retour en milieu de garde sera déterminée par cette dernière.

➤ **Que faire si un enfant ou un employé qui fréquente le camp de jour reçoit un diagnostic positif à la COVID-19?**

- L'enfant ou l'employé n'ira pas au camp de jour après avoir reçu un diagnostic positif, car il sera mis en isolement à la maison.
- La santé publique identifiera les personnes ayant été en contact significatif avec l'enfant ou l'employé (autres enfants, employés, parents, ou autres) et leur donnera les consignes appropriées.
- L'enfant ou l'employé avec un diagnostic de COVID-19 sera isolé à la maison jusqu'à ce que la direction de la santé publique ou le professionnel qui fait le suivi clinique du cas lève la mesure d'isolement.
- Un remboursement pourra être demandé, mais les frais habituels seront applicables comme indiqué aux *Politiques et Règlements* lors de l'inscription.
- Le SLSO maintiendra le salaire des employés en isolement en guise de reconnaissance et de soutien pour leur travail.

➤ **Faut-il fermer le camp de jour si un cas positif de COVID-19 est détecté?**

- La décision de fermer un camp de jour dépendra de plusieurs facteurs et sera prise par la santé publique (nombre de personnes atteintes, survenue de cas secondaires, etc.).
- Pour faciliter l'intervention de santé publique, les responsables noteront les présences (enfants, animateurs et autres) chaque jour et pour chaque groupe.
- Des mesures de désinfection de base seront effectuées comme recommandé dans le guide de prévention des infections en milieu de garde.

Nous sommes sûrs que l'été qui s'en vient sera incroyable et permettra aux enfants de renouer avec la joie de participer à une multitude d'activités. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir le meilleur de nous-mêmes.

Votre équipe dédiée.

www.slsso.ca/

www.facebook.com/serviceloisirssteodile/

